

Date de délivrance: 10.07.2019 Remplace la fiche du: ---
 "**" Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit**
Désignation commerciale: OptiPond
N° d'article: n.d.
N° de la composition: BG-P-TEICHFIT-(2)
Numéro d'enregistrement: n.a.
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
 Utilisations identifiées: Soins de l'étang
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- 1.3.1 **Adresse du fabricant / fournisseur:**
 Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne
 Téléphone: +49 (5454) 800, Téléfax: +49 (5454) 8090, Courriel: m.dreyer@oase-livingwater.com
- 1.3.2 **Responsable pour la fiche de données de sécurité:**
 CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, 35041 Marburg, info@cosichem.de
- 1.4 **Numéro de téléphone d'appel d'urgence**
 Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / Centre d'information spécialisé en intoxications fournisseur
 Téléphone: +49 (5454) 80450 Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)
 Markus Dreyer, Forschung und Entwicklung (8:30 – 16:30) Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

SECTION 2: Identification des dangers

- 2.1 **Classification de la substance ou du mélange**
 Eye Irrit. 2; H319
- 2.2 **Éléments d'étiquetage**
 Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Oui.
 Exemptions applicables: Oui.
 Mention(s) d'avertissement: attention
 Composant(s):

Phrases H:
 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases P:
 P102: Tenir hors de portée des enfants.
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P402: Stocker dans un endroit sec.

 Étiquetage particulier:
- 2.3 **Autres dangers**
 Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Pictogramme(s) de danger:



Désignation commerciale: OptiPond

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne
 Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 10.07.2019 Remplace la fiche du: ---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 **Substances**
n.a.

3.2 **Mélanges**
Spécification chimique du produit:
 Mélange de sels inorganiques.
Ingrédients dangereux:

Substance	N° index	N° CE	N° REACH	Gamme (m%)
N° CAS Code(s) des danger / Phrases H				
Chlorure de calcium * x hydrate				20 - 30%
22691-02-7 Eye Irrit. 2; H319	(017-013-00-2)	233-140-8	01-2119494219-28-xxxx	

Texte des phrases H voir le chapitre 16
 Gamme (m%): x - y ≙ x ≥ - < y

SECTION 4: Premiers secours

4.1 **Description des premiers secours**

4.1.1 **En cas d'inhalation:**

Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

4.1.2 **En cas de contact avec la peau:**

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.1.3 **Après contact avec les yeux:**

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

4.1.4 **En cas d'ingestion:**

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
 Appeler un médecin dans les cas graves.

4.2 **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun à notre connaissance.

4.3 **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 **Moyens d'extinction**

5.1.1 **Moyens d'extinction recommandés:**

Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

5.1.2 **Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:**

Aucun(e).

5.2 **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut se former des oxydes de carbone de poussière respirable.

5.3 **Conseils aux pompiers**

5.3.1 **Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
 Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

5.3.2 **Autres recommandations:**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
 Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Désignation commerciale: OptiPond

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 10.07.2019 Remplace la fiche du: ---

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1	Etat physique: poudre	Couleur: blanc	Odeur: sans odeur
			Seuil olfactif: n.d.
9.1.2	Valeur du pH, pur:	n.d.	
	Valeur du pH, solution aqueuse à 1 %:	n.d.	
9.1.3	Point / intervalle d'ébullition (°C):	n.d.,	Point / intervalle de fusion (°C): > 240
9.1.4	Point d'éclair (°C):	n.d.,	en creuset fermé
9.1.5	Inflammabilité (CEE A10 / A13):	Non.	
9.1.6	Température d'inflammation (°C):	n.a.	
9.1.7	Auto-inflammation (CEE A16):	n.a.	
9.1.8	Propriétés comburantes:	Non.	
9.1.9	Risque d'explosion:	Aucun(e).	
9.1.10	Limite inférieure d'explosivité (% vol.):	n.a.,	supérieure: n.a.
9.1.11	Pression de vapeur:	n.d.	
	Densité de vapeur (air = 1):	n.d.	
9.1.12	Densité (g/ml):	Masse volumique apparente: 1,218 g / cm ³	
9.1.13	Solubilité (dans l'eau):	partiellement soluble	
9.1.14	Coefficient de partage (n-octanol / eau):	n.d.	
9.1.15	Viscosité:	n.a.	
9.1.16	Teneur en solvant (m.%):	n.a.	
9.1.17	Décomposition thermique (°C):	n.d.	
9.1.18	Vitesse d'évaporation:	n.d.	
9.2	Autres informations		
	n.d.		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité Pas d'information disponible.
10.2	Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10.4	Conditions à éviter À protéger de l'air humide et de l'eau.
10.5	Matières incompatibles Incompatible avec des acides.
10.6	Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition en utilisation conforme. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Désignation commerciale: OptiPond

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 10.07.2019 Remplace la fiche du: ---

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Inhalation: n.d.

Ingestion: n.d.

Contact avec la peau: n.d.

Irritation ou corrosion cutanée: Faible

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.1)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Aucun(e).

Mutagénicité sur les cellules germinales: n.d.

Cancérogénicité: n.d.

Toxicité pour la reproduction: n.d.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles d.n.d.

– exposition unique:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles d.n.d.

– exposition répétée:

Danger en cas d'aspiration: d.n.d.

11.1.1 – Expériences de la pratique

11.1.11 n.d.

11.1.12 Expériences de la pratique

Observations pertinentes pour la classification:

Aucun(e).

Autres observations:

Aucun(e).

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon réglementation CEE).

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.d.

12.4 Mobilité dans le sol

n.d.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

12.6.1 Valeur DCO (mg/g): n.d.

12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g): n.d.

12.6.3 AOX - Remarque: Non applicable.

12.6.4 Composants significatifs du point de vue environnemental: Aucun(e).

12.6.5 Effets nocifs divers: Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Recommandation: D10 / R 4

Classe de déchets N°:

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1 Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.

13.2.2 Manipulation: Comme pour les résidus.

Désignation commerciale: OptiPond

Fabricant / Fournisseur: Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Allemagne

Téléphone: +49 (5454) 800, Date de délivrance: 10.07.2019 Remplace la fiche du: ---

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	Numéro ONU		
14.2	Désignation d'expédition (nomenclature ONU)		
14.3	Classe(s) de danger pour le transport		
14.4	Groupe d'emballage		
14.5	Dangers pour l'environnement		
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC		

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
n.d.
- 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique :**
n.a.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phases H mentionnées sous l'article 3

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Littérature:

1) RhCE-Test according to OECD Guideline 492; Laus GmbH, Germany

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830. Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Développé par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49 6421 97905 0

Réception des données: 18.06.2019, söl_0238



Date de délivrance : 10.07.2019 pour la fiche du : ---

"*" Changements sur version antérieure, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

neogard
im Garten gut beraten**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****Identificateur de produit****Désignation commerciale :** OptiPond**No. d'article :** n.v.**No. de la composition :** BG-P-TEICHFIT-(2)**UFI – Code (EU):** n.v.**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du Fournisseur :**

Neogard AG, Industriestrasse 783, 5728 Gontenschwil, Suisse

Téléphone : +41 62 767 00 50, Téléfax: +41 62 767 00 69, Courriel: info@neogard.ch

Adresse du Fabricant :

Oase GmbH, Tecklenburger Straße 161, 48477 Hörstel, Germany

Téléphone: +49 (5454) 800, Téléfax: +49 (5454) 8090, Courriel: m.dreyer@oase-livingwater.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence du Fournisseur

Téléphone: +41 62 767 00 50 (8:30 – 16:30)

Tox Info Suisse :

Téléphone: 145 (24 h)

SECTION 7: Manipulation et stockage

Manipulation: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité

Stockage: Pas d'ajouts à la fiche de données de sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Composants**

Carbonate de calcium

Valeurs admissiblesVME: 3 mg / m³ a

VLE ---

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

OMoD – Code :

20 03 99

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

De plus, tenir compte des réglementations régionales.

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Ordonnance sur la protection de l'air, OPair:** n.a.**Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM:** Chlorure de calcium: 200'000**Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim:** Non.**Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5:** Oui.**Ordonnance sur la protection de la maternité:** Oui.**Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, COV:** n.a.**Loi fédérale sur la protection des eaux, LEaux :** n.a.